

Les Anglais n'ont pas, à ce qu'il paraît, beaucoup de déférence pour les dames encrinolinées. Ils voudraient un bill qui défendit la crinoline comme tous les autres embarras qui font encombrement sur la voie publique. M. Edouard Fournier, dans une de ses causeries, nous apprend que le bill désiré n'ayant pas été rendu, quelques plaisants l'ont supposé et en bonne forme avec les apparences de la plus stricte légalité. Rien ne manquait à cette loi somptuaire. Elle porte le timbre officiel et, qui plus est, elle emprunte jusqu'aux noms de MM. J. Bounce et A. Bar, imprimeurs ordinaires des textes de loi et sujets fidèles de S. M. la Reine. A première vue, c'est un bill très sérieux, mais il ne faut qu'en avoir lu deux lignes pour s'apercevoir qu'il n'est que pour rire. Il y est stipulé entre autres choses que les dames qui voudront circuler en crinoline à travers les rues de Londres, devront s'aller faire inscrire à la station de leur quartier et y prendre un numéro, comme les sacres. Elles devront aussi soumettre la dimension de leurs jupes à toutes les réductions nécessaires, réductions qui pourront être appréciables facilement et décernées à l'aide d'une machine inventée tout exprès. En revanche, elles pourront, ainsi contrôlées, circuler librement, et, de par le même bill, défense est faite à tous les afficheurs d'apposer, comme ils pourraient en avoir envie, le moindre placard sur ces turbotornes circulaire, etc.

Tout cela, sans doute, est fort plaisant, mais ainsi que le fait remarquer la *Revue britannique*, personne n'oserait se permettre pareille plaisanterie en France. On enverrait tout au moins en police correctionnelle quiconque, même pour rire, ferait ainsi imprimer un faux numéro du *Bulletin des lois*.

Un modeste horloger d'un tout petit village du Châtillonais vient d'inventer une machine aussi simple qu'ingénieuse au moyen de laquelle un homme seul peut confectionner, par jour, 200 paires de sabots de toutes grandeurs, de tous modèles et d'un fini irréprochable.

Des industriels de Troyes ont déjà fait auprès de l'inventeur des démarches pour parvenir à créer dans le département de l'Aube un grand centre de fabrication.

### ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

- Du 19 au 25 avril 1859 inclus, 15 garçons, 18 filles.
- DÉCÈS.
- Du 18 avril. — Fideline-Joséphine Chombart, 46 ans, ménagère, célibataire, triez Saint-Joseph.
- Du 19. — Jean-Baptiste Farvaque, 21 ans, tisserand, célibataire, Trois-Ponts. — Florimond-Joseph Desquiens, 33 ans, fleur, époux de Florentine-Joseph Briffaut, sentier de Ma Campagne.
- Du 20. — Léocadie - Perpétue Poteau, 74 ans, ménagère, veuve de Jean-Baptiste Vienne, rue de l'Espérance. — Louis-Joseph Hooreman, 61 ans, journalier, époux d'Anne-Marie Stockman, rue du Fresnoy. — Isidore Parent, militaire, célibataire, au Pil.
- Du 21. — Jean-Baptiste-Joseph Honoré, 34 ans, fleur, époux de Juliette - Elisa Glorieux, route de Mouveaux. — Natalie Vlieghe, 21 ans, journalière, célibataire, Hôpital.
- Du 22. — Constantin Verstraete, 60 ans, cordonnier, époux d'Angélique Hostin, rue de l'Empereur. — Marie-Thérèse Stalens, 30 ans, ménagère, épouse de Iyon Dhuyelaere, rue de Blanche-Maille.
- Du 24. — Jean-Baptiste Fauvarque, 39 ans, marchand cabaretier, époux d'Albertine-Joséphine Deleuae, au Petit-Beaumont.
- Du 25. — Delphin-Joseph Mazure, 48 ans, ancien boulanger, époux de Florence-Elisa-Joseph Six, place du Trichon.
- Plus 8 garçons et 8 filles, décédés au-dessous de l'âge de 7 ans.

reau. Surtout n'allez pas croire que mon Oscar est un mythe. Il est en chair et en os ; vous le coudoiez à chaque pas que vous faites dans la vie parisienne ; de son vrai nom il se nomme « Léon », et Dieu vous garde de lui donner la main de mademoiselle votre fille !

ALBÉRIC SECOND.

### SCARAMOUCHE & LES VOLEURS.

M. Paul d'Ivoi raconte, dans le *Messageur de Paris*, l'anecdote suivante :

« Un jour, dans une ruelle de Venise, Scaramouche aperçut deux Turcs accroupis sur une large pierre, et qui, dénouant un linge, se mirent à compter une somme d'argent qu'ils y avaient enfermée. Scaramouche coupe un morceau de sa chemise, s'approche, en rampant, des deux Turcs et substitue adroitement ce morceau de chemise au linge dans lequel l'argent était précédemment enveloppé. »

Les Turcs, ayant fini leurs comptes, serrèrent leur argent sans s'apercevoir de la substitution.

Scaramouche ne les perd pas de vue, les suit pendant toute la journée, et, le soir venu, les ayant vus entrer dans une hôtellerie de médiocre apparence, il y entre aussi et va se coucher dans la même chambre qu'eux, ce qui, à cette époque, était la chose du monde la plus simple.

Aussitôt que le jour parut, Scaramouche

### FAITS DIVERS.

— On parle d'établir en France des expositions régionales de peintures et de curiosités tirées des cabinets des amateurs. Les cabinets des amateurs de province, sont, en général, tellement ignorés, qu'ils passent, aux yeux mêmes de leurs compatriotes, pour n'exister pas. Qu'un homme de goût débarque à Bordeaux et à Marseille, non-seulement personne ne lui indiquera chez qui il pourra voir de beaux tableaux, de belles estampes, de beaux ivoires, de beaux bronzes; mais s'il vient à nommer quelque possesseur de pareilles choses, on lui rira au nez. Une exposition régionale mettrait en lumière ces trésors inconnus; elle montrerait l'usage que certains savent faire, non pas de leurs richesses, mais de leurs économies, souvent bien modestes; elle appellerait l'estime publique sur des hommes obscurs et dont elle révélerait les instincts élevés. Enfin, n'y eût-il dans de telles expositions qu'un intérêt de statistique, il faudrait encore s'en applaudir.

— Nous lisons dans l'*Indépendance belge* :

« Si Tamberlick est un grand artiste, c'est aussi un grand cœur. Nous n'en voulons donner pour exemple que ceci :

« J'ai reçu, nous disait ces jours derniers Tamberlick, une lettre d'un jeune artiste du théâtre des Batignolles, qui me demande très naïvement de venir chanter à sa représentation à bénéfice. — En effet, c'est très naïf, et qu'avez-vous répondu? — Ma foi, ajouta Tamberlick, cette lettre était si touchante, ce jeune artiste s'exprimait en si bons termes, que j'ai décidé que je chanterais au théâtre de Batignolles, et d'ailleurs n'ai-je pas à me faire pardonner d'avoir chanté vendredi dernier, au Théâtre-Lyrique, dans la représentation à bénéfice d'une demoiselle Nelly, que je ne connais pas et que le public ne connaît guère. »

Après les bonnes actions, passons aux mauvaises. Je veux parler du drame de *Micaël l'Esclave*, drame joué hier et aujourd'hui au théâtre de la Gaîté. Je dis aujourd'hui, parce que *Micaël* a dû finir à deux heures du matin. Je dis à deux heures, parce que je n'ai pas eu le courage d'attendre la fin; j'ai cru devoir, après être arrivé exactement la veille à huit heures et demie du soir, m'en aller le lendemain matin à une heure et demie.

D'abord constatons le procédé monotone de M. Bouchardy dans l'appellation de ses pièces. Voyez son premier ouvrage, Gaspardo LE pêcheur, puis Christophe LE Suédois, puis Lazare LE père, Longue-Épée LE Normand, Paris LE Bohémien. M. Bouchardy ne possède que le Sonneur de Saint-Paul qui diffère, dans son répertoire, de sa formule habituelle, et encore suis-je tenté de croire que ce drame s'appelait primitivement Saint-Paul LE Sonneur, dont il a fait définitivement le Sonneur de Saint-Paul.

Commençons.

L'action se passe en Russie. Un pauvre petit enfant vient au monde, père et mère inconnus. Bientôt un père le réclame, puis un autre père. Mais le véritable père s'aperçoit bientôt qu'il n'est père que d'un garçon au lieu d'une fille. D'un autre côté, le second père reconnaît qu'il a tort de reconnaître un enfant dont il n'est pas sûr d'être le père. Bref, cette paire de pères s'agit autour de cet enfant sans père. Il se désespère d'être tombé dans un repaire de pères, ce qui l'exaspère... J'en suis resté là de *Micaël l'Esclave*, et notez bien que je ne vous en donnerai pas la suite au prochain courrier. Si vous n'avez rien compris à ce que je viens de vous dire, croyez que j'ai encore moins compris ce que j'ai pu voir hier. »

### LE JURY DE L'EXPOSITION.

Une chose frappe en entrant à l'exposition : c'est le nombre des choses détestables, la mul-

— Nous lisons dans le compte-rendu de la dernière séance de l'Académie des sciences :

Dernièrement M. Velpeau faisait une rude guerre au docteur Noir et du haut de la tribune de l'Académie de médecine anathématisait les prétendus secrets curateurs de l'Indien auquel la France a donné l'hospitalité. Le hasard vient de mettre M. Jobert de Lamballe à même de démasquer à son tour un autre mystère, et de faire connaître les ruses dont se servent les médiums dans leurs comédies des esprits frappeurs.

Une jeune fille lui avait été confiée. Elle n'avait jamais été sérieusement malade, mais elle se trouva tout à coup atteinte d'une affection singulière. Il se produisait dans sa personne, un bruit singulier. C'était des coups secs, cadencés, qui s'entendaient à une certaine distance et que l'on ne manquait pas d'attribuer à une influence mystérieuse.

Les médecins, les chirurgiens, ne sont pas disposés à croire aux choses surnaturelles, et M. Jobert en étudiant les faits qui se passaient chez sa jeune malade, se rappela les expériences fort curieuses tentées de l'autre côté des mers par un docteur américain, M. Schill, je crois.

Ce docteur s'était mis en tête de découvrir le secret des esprits frappeurs. Il n'alla pas consulter les morts, peu disposés à reprendre la parole; mais il observa les vivants, qui prétendaient avoir des communications avec eux, et il ne tarda pas à reconnaître que ces bruits, ces coups frappés, et qui faisaient d'autant plus d'effet qu'ils étaient toujours produits au milieu du plus grand silence, de l'étonnement, de la terreur, qui étaient intelligents, semblaient des réponses et des questions, étaient tout bonnement le résultat d'une disposition musculaire et nerveuse de quelques individus, à la suite de lésions. Il y a plus, on pourrait parvenir, avec un peu d'habitude, à faire entendre ces bruits. D'adroits compères avaient profité de cette découverte, de cette bizarrerie de la nature, et les esprits frappeurs avaient été créés. Un monsieur n'avait qu'à remuer des nerfs du pied ou de la jambe, d'une certaine façon, et les bruits étaient entendus et les conversations commençaient, et la foule tombait dans une profonde admiration.

Le terrible M. Schill se donna ce plaisir de publier la découverte, d'offrir le spectacle de ses expériences à un grand nombre de témoins. Mais la crédulité est si tenace, mais il est si agréable de supposer des choses impossibles, que s'il guérit quelques personnes, il ne parvint pas à convaincre la majorité. Peu lui importait. Il avait rempli un devoir.

M. Jobert de Lamballe n'a pas été plus comode. Après avoir examiné, touché du doigt le phénomène singulier, qu'il lui avait été permis d'étudier, il a cru nécessaire de prévenir la France des ruses et des tours de charlatans, et il a raconté comment et avec quelle facilité on devenait esprit frappeur.

Pour appuyer cette opinion qui va faire quelque bruit et apporter la désolation dans un monde toujours si heureux de croire aux sortilèges, aux fantômes, aux prestiges, il a cité une foule de faits qui témoignent de la persévérance et de l'adresse de certains individus à jouer le rôle de sorcier ou d'évocateurs d'ombres.

De semblables révélations sont des services rendus. On est trop heureux de voir les savants s'occuper avec zèle à détruire les préjugés, les mensonges, et surtout à éclairer les populations que d'audacieux exploitateurs voudraient replonger dans l'ignorance et les superstitions les plus grossières.

M. Velpeau et M. Cloquet ont appuyé vivement l'opinion de M. Jobert de Lamballe, et

pour la confirmer d'une manière plus éclatante, ont raconté aussi les faits les plus singuliers venus à leur connaissance. Les esprits frappeurs ne doivent plus être regardés comme une mauvaise plaisanterie. Elle a duré trop longtemps, il faut l'oublier.

Voici un fait qui paraît impossible et qui vient de se passer à Saint-Etienne, — une ville de cent mille âmes, notez ce point.

Ces jours derniers, Renard a chanté, au théâtre de cette ville, la *Favorite* avec accompagnement... de piano.

Il y a un an environ, un fait analogue se passa à Toulouse. On jouait la *Reine de Chypre*; la première chanteuse se trouvant indisposée, le premier violon solo joua son rôle.

Cela vaut encore mieux que l'anecdote historique de la *Dame Blanche*, représentée à Mâcon avec suppression de musique, remplacée par un dialogue vif et animé.

Pas d'argent pas... de musiciens, tel est le motif qui a fait supprimer l'orchestre à Saint-Etienne, à la représentation dont nous parlons.

Il paraît que le directeur de Saint-Etienne, ne se trouve pas dans une situation des plus florissantes: artistes et musiciens n'ont touché qu'une faible partie des appointements des derniers mois. La soirée dans laquelle Renard se faisait entendre était un bénéfice des artistes; ceux-ci avaient offert aux musiciens de partager la recette au marc-le franc; mais au moment de lever le rideau, ces derniers exigèrent qu'on leur payât intégralement la quinzaine échue. Les artistes refusèrent de subir pareille exigence, et M. Renard vint annoncer au public quelle était la situation, offrant de chanter au piano. Quelques personnes se sont fait rembourser leur argent, mais l'immense majorité du public est restée pour entendre Renard, qui s'est surpassé dans le rôle de Fernand. Il a été magnifiquement commencé jusqu'à la fin. On aurait dit qu'il tenait à venger le public de l'affront qui lui a été fait par MM. les musiciens.

Existe-t-il des spécifiques contre le cancer? Cela paraît probable. Mais, si l'on ne fait pas des expériences en dehors de la faculté officielle, il est probable que l'on tardera longtemps à les connaître. Quoi qu'il en soit, comme il importe de recueillir le plus de faits possible, nous croyons devoir consigner ici ce que M. Marchal, de Lunéville, vient d'écrire au *Cosmos* :

« Au Sénégal, vers 1830, je venais d'abattre d'un coup de fusil un lézard qui grimpa sur un arbre. Attristé par le bruit, des nègres cachés par un bouquet de gommiers se démasquèrent tout à coup... A la vue du lézard mort, ils me dirent qu'ils connaissaient à Saint-Louis un ancien émigré, ami de Toussaint-Louverture, qui leur achetait ces lézards. Cet exilé, nommé Pellegrin, né au Cap, était une de mes connaissances. Je me réservai de l'interroger... Il me raconta qu'aucun cancer ne résistait au remède qu'il tenait d'un médecin de Saint-Domingue : il consistait à avaler tout crus des lézards ; on leur coupait la tête et la queue, on leur arrachait les entrailles, et en mangeait tout le reste. »

Lorsque la répugnance à manger ces reptiles était trop grande, on les pétrissait et on en faisait des pilules, ou bien on les appliquait en cataplasmes sur les ulcères cancéreux. M. Pellegrin me prêta un petit livre imprimé en espagnol, et publié par don José Florès, médecin à Guatemala. J'y lus la guérison en quelques jours d'un cancer ulcéré de la pire espèce à la lèvre supérieure, d'un chancre au nez qui céda en trois jours, d'un ulcère cancéreux à la langue déclaré incurable chez un homme de 63 ans...

L'auteur envoie son œuvre non signée, marquée seulement d'une devise. Il envoie avec son œuvre un pli cacheté, marqué de la même devise, et qui contient le nom de l'auteur.

Ce pli ne doit pas être ouvert. Après le jugement, prononcé sur l'examen de l'ouvrage, sans considérations qui y soient étrangères, on ouvre le pli correspondant aux œuvres choisies, et on apprend alors le nom de leurs auteurs. Quant à ceux des ouvrages refusés, on les ignore toujours.

Voilà comment se jugent les concours; c'est au moins le principe, et si des tricheries y portent quelques atteintes, il n'est jamais ouvertement violé.

Pourquoi n'agirait-on pas de même pour l'admission des tableaux à l'exposition? pourquoi le jury n'examinerait-il pas les tableaux sans connaître le nom de l'auteur, qui cacherait une bande collée sur la signature et que l'on enlèverait après? On aurait peut-être encore le droit d'accuser les lumières du jury, mais on ne pourrait plus suspecter son impartialité.

Plusieurs peintres se plaignaient, l'autre jour, du manque d'ouvrage, de la décadence de l'art; chacun rejetait la faute sur la tête de quelque chose ou de quelqu'un.

« C'est la faute au gouvernement, qui ne protège pas les arts, disait l'un. »

« C'est la faute aux alarmistes, disait un autre. »

Tout le monde dit son mot, sauf un vieux rhapsode qui souriait ironiquement à chacune de leurs paroles.

« Alors, la faute à qui? demandèrent les nouveaux se tournant vers lui. »

« C'est, mes enfants, c'est la faute... agronomie! »

tem  
glan  
prit  
canc  
tête  
«  
» les  
» on  
» to  
» gre  
» ge  
» on  
» de  
» Da  
» lad  
» et  
» qu  
» un  
» me  
» J  
le do  
grig  
quiza  
tache  
ventre  
—  
tine,  
Alger  
fiée,  
sie,  
Le  
depu  
deven  
Cha  
sec, e  
envir  
temp  
autou  
le car  
lemen  
bour  
Un  
quille  
et m  
ne fai  
de ma  
douze  
une p  
mars,  
et deu  
table.  
— I  
l'Ausi  
club).  
statut  
milles  
et les  
une co  
Pour  
on exi  
rus en  
célèbr  
péran  
Pour y  
litre d  
moura  
preuve  
Boussu  
Parm  
plissent  
des jou  
qui m  
des lect  
rend, e  
est l'obj  
Elle e  
démang  
écailleu  
ration d  
général  
la produ  
plésse e  
Cette  
succès l  
tion et a  
les plus  
Nous  
commun  
mérité b  
grande l  
et nous l  
chevelur  
cieuse d  
Dépôt  
parfume  
Nous  
gerie u  
maison,  
Paris, e  
sur cha  
que ses  
qualité  
Comm  
cette m  
mais sa  
depuis  
toutes r  
tions et  
horloger  
On pe  
rue du C  
Baisie  
Temple